

No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 7 avril 2016 à 11 h 30 à l'Hôtel & Cie, à Sainte-Anne-des-Monts, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

**M. Allen Cormier, préfet**

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes, conseiller de Sainte-Anne-des-Monts**

Administrateur remplaçant représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima**

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller de Havre-aux-Maisons**

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Rodrigue Brousseau, maire de Petite-Vallée**

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Louise Langlois, mairesse de Chandler**

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**Mme Nadia Minassian, préfète**

Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Roch Audet, maire de Bonaventure**

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Richard St-Laurent, maire de Nouvelle**

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Christian Leblanc, maire de Maria**

Administrateur remplaçant représentant la MRC d'Avignon

### Ainsi que :

**M. Antoine Audet, directeur général de la Régie**

**Mme Marie-Andrée Pichette, coordonnatrice aux opérations**

### De même que des gens du public :

**M. Dominique Fortier, journaliste TC Médias**

### Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

**M. Jean-Guy Poirier, préfet**

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Guy Gallant, préfet**

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**Mme Micheline Pelletier, mairesse de Sainte-Anne-des-Monts**

Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

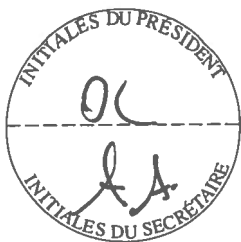


No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 février 2016 (adoption);
5. Suivi des finances et des opérations;
  - 5.1. États financiers et rapport d'achalandage;
  - 5.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
  - 5.3. États financiers vérifiés 2015 (adoption);
6. Comité d'usagers (adoption);
7. Modification au règlement sur l'organisation du service (avis de motion);
8. Contrat avec le CIRADD;
9. Affaires nouvelles;
10. Date et lieu de la prochaine rencontre;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.  
Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R16 – 12

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et résolu unanimement de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R16 – 13

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### 4. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2016

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 18 février 2016 » est présenté.

R16 – 14

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2016

**IL EST PROPOSÉ** par Richard St-Laurent et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 février 2016 tenue à New Richmond tel que lu et présenté.

### 5. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

#### 5.1. États financiers et rapport d'achalandage

Les états financiers et le rapport d'achalandage au 29 février 2016 sont présentés.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 5.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés des mois de janvier et février 2016 est remise aux administrateurs. Le montant total au 31 janvier 2016 est de 248 591,38 \$ et celui au 29 février 2016 est de 232 842,28 \$.



## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de janvier et février 2016, au montant total au 31 janvier 2016 de 248 591,38 \$ et au 29 février 2016 de 232 842,28 \$.

### 5.3. États financiers vérifiés 2015

Les états financiers vérifiés pour l'année 2015 sont présentés.

R16 – 16

### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2015

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et unanimement résolu d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2015 tels que présentés.

### 6. COMITÉ D'USAGER

En tant que service public voué au développement du transport collectif, la Régie dessert des citoyens de notre région sur une base quotidienne. En tant qu'utilisateurs de nos services, ces citoyens possèdent une expertise importante concernant la façon dont nous offrons nos services de transport collectif. Afin de profiter de cette expertise dans une perspective d'amélioration de la qualité de nos services, il apparaît opportun de créer un mécanisme pour recueillir les recommandations de nos usagers sur une base régulière. C'est pourquoi, il est proposé de créer un « comité d'usagers » de la REGIM.

Les représentants des usagers seraient nommés par le conseil d'administration de la REGIM, à la suite de processus d'appel de candidatures.

La durée des mandats des membres serait de 2 ans. Un membre ne pourrait pas cumuler plus de 2 mandats consécutifs.

Les membres seraient tenus de respecter la Politique de déontologie et de confidentialité des administrateurs de la RÉGIM.

R16-17

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMPOSITION DU COMITÉ DES USAGERS ET L'OUVERTURE DE LA MISE EN CANDIDATURE

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité aura comme objectif d'agir à titre de comité consultatif afin d'émettre des recommandations au conseil d'administration de la REGIM,

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité sera composé de :

- 2 membres du conseil d'administration de la REGIM, dont le président;
- 1 usager du transport collectif par MRC du territoire et la municipalité des Îles (6);
- 1 usager du transport collectif dans le secteur de l'Estran;
- 1 représentant des usagers du transport adapté en Haute-Gaspésie;

**IL EST PROPOSÉ** par Rodrigue Brousseau et unanimement résolu :

- **QUE** la Régie ouvre publiquement la mise en candidature pour les huit (8) représentants des usagers;
- **QUE**, suite à cette mise en candidature, le conseil d'administration nomme par résolution l'ensemble des membres du comité des usagers à la réunion publique prévue le 7 juillet 2016.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 7. MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR L'ORGANISATION DU SERVICE

Un dépôt d'avis de motion est demandé afin de pouvoir modifier le règlement sur l'organisation du service :

A16 – 01

#### **AVIS DE MOTION CONCERNANT L'ORGANISATION D'UN SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT COLLECTIF DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Allen Cormier, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de mise à jour du Règlement concernant l'organisation d'un service municipal de transport collectif de personnes sur le territoire de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 8. CONTRAT AVEC LE CIRADD

Suite à la confirmation du financement du MTQ et à la présentation de l'offre de service du CIRADD quant à l'étude de besoin et de faisabilité, le contrat de service no 2015-030 est présenté pour adoption.

R16 – 18

#### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU CONTRAT DE SERVICE NO 2015-030 CONCERNANT LE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET ANALYSE DES BESOINS DE MOBILITÉ**

**IL EST PROPOSÉ** par Simon Deschênes et résolu unanimement d'adopter le contrat de service tel que présenté.

### 9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 26 mai 2016 à Gaspé.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président, Daniel Côté, invite le public à poser des questions.  
M. Fortier souhaite avoir un résumé de l'avenir du service de navette en Gaspésie. Le directeur Antoine Audet fait un résumé de l'avenir de ce service, des partenariats et du financement prévu par le MTQ.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R16 – 19

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Simon Deschênes et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

#### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par  
Le président,

Daniel Côté

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

Antoine Audet

20/6/2015  
Date

19/12/2016  
Date

#### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

26 mai 2016  
Date